

Paris vit-elle au dessus de ses moyens ?

Avec des personnels (+20%), des charges (+46%), un absentéisme, une dette... en forte augmentation, Paris perd des points en matière économique.

Paris dispose d'un statut à part. D'abord, parce qu'elle concentre une part importante des richesses et des ressources du pays. Elle représente 3% de la population mais 7% de l'emploi et 10% du PIB. Ensuite, par son organisation administrative : longtemps pilotée directement par l'État, la capitale est devenue à la fois une ville en 1968 et un département en 1977. Enfin, dernière originalité par le statut de ses agents : compte tenu de son autonomie tardive en tant que collectivité territoriale, le statut de ses agents est resté attaché à la fonction publique d'État pour, petit à petit,

s'aligner sur la fonction publique territoriale. Pour autant, les postes d'encadrement supérieurs sont restés calés sur la fonction publique d'État, entraînant une inflation de la masse salariale. De 3,8 Mds€ en 2001, le budget de la capitale avoisine aujourd'hui 7 Mds€.

L'augmentation des postes de dépenses

Les charges de gestion sont passées de 3,7 à 8 Mds€ entre 2001 et 2012. Plusieurs raisons à cela :

- les transferts de recettes par l'intermédiaire de fonds vers des collectivités locales moins

ENTRE 2011 ET 2012, LES CHARGES DE PERSONNEL SONT PASSÉES DE 1,40 À 2,11 MDS€, SOIT UNE AUGMENTATION DE 46%.

riches ont fortement progressé. Elles atteignent 1,1 Md€ en 2012, dont 892 M€ rien que pour le FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources) mis en place dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle et qui correspond au surcroît de recettes encaissées par le département de Paris. Ces dépenses posent la question de la création de richesses à l'échelle de Paris captée par d'autres échelons de la région Île-de-France. Ainsi, dans le cas du Fonds de solidarité de la région Île-de-France, dont le versement pour Paris est de 120 M€ en 2012, il est clair que la capitale paye l'équilibre budgétaire des communes du Nord et de l'Est parisien ;

- **l'augmentation de l'aide sociale**, passée de 696 M€ à plus de 1,5 Md€. Un constat s'impose : qu'il s'agisse des dépenses sociales du département ou des aides facultatives du CASVP (Centre d'action sociale de la Ville de Paris), les rapports montrent que les aides à Paris sont plus généreuses que dans le reste de la France ;
- **les charges de personnel** ont fortement progressé : +46%. Avec 50.858 agents permanents en 2012, contre 40.305 en 2000, les effectifs sont en nette augmentation (+20%). Les secteurs concernés sont la petite enfance, l'action sociale, la culture, la surveillance et la sécurité.

L'envolée de la fiscalité

Face à l'augmentation des charges, inévitablement la fiscalité s'est envolée. Ainsi, les recettes ont progressé de façon continue : 4,6 Mds€ en 2001, 7,8 Mds€ en 2012. Les contributions directes (impôts locaux) ont quasiment

Les ressources humaines parisiennes

	Effectifs recensés	Effectifs dépendant de la ville	Charges de personnel
Commune agrégé	44.860	44.860	1.798 M€
Département agrégé	5.564	5.564	228 M€
Préfecture de police	14.140	14.140	268 M€
CASVP	6.053	4.116	138 M€
SEML	4.036	2.300	115 M€
OPH	2.811	1.512	63 M€
Eau de Paris	568	568	60 M€
Crédit municipale	279	279	15 M€
Total	78.311	73.339	2.686 M€

Source : Chambre régional des comptes d'Île-de-France

Les prétendants veulent faire baisser les impôts



Nathalie Kosciusko-Morizet



Anne Hidalgo



Christian Saint-Étienne



doublé, atteignant 3,2 Mds€ en 2012. Cela s'est traduit par la hausse des taux d'imposition. Entre 2008 et 2012, la taxe foncière a augmenté de 67,9%, contre 20,94% en moyenne dans les autres communes de l'Hexagone. Plusieurs autres impôts, moins visibles, ont également augmenté : la taxe de balayage (+11%), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (de 3 à 40% selon les cas), les redevances sur les services aux Parisiens. À ces taxes principales s'ajoute l'envolée de la fiscalité immobilière, dont le produit a été multiplié par 2,5 grâce à l'augmentation à la fois des prix des appartements et du nombre de transactions. Pour 2012, les recettes s'élevaient à 1 Md€, l'équiva-

lent de ce que perçoit l'ensemble des autres villes.

Malgré des réserves et des recettes très fortes, le rythme des dépenses d'investissement a été tel que le recours à l'endettement a crû considérablement : l'endettement qui s'élevait à 1,39 Md€ en 2001 atteint aujourd'hui 3,16 Mds€.

Paris : une ville attractive pour les entreprises ?

Chaque année, les classements internationaux confirment que Paris est bien la capitale

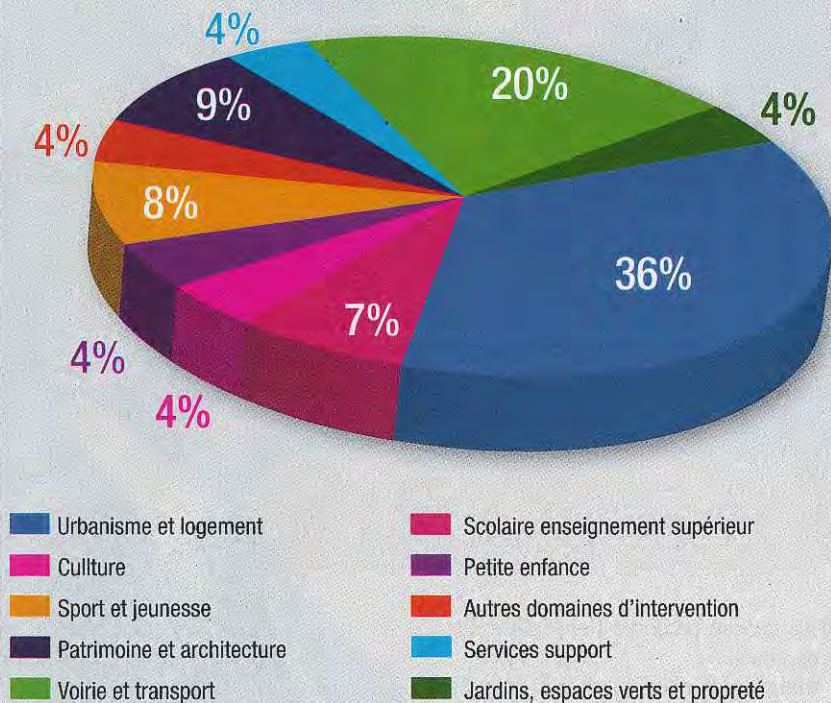
>> Dans la course à la mairie de Paris, la bataille des chiffres a commencé. Nathalie Kosciusko-Morizet, tête de liste UMP, attaque la gestion Delanoë, ciblant l'explosion de la dette (de 1,39 à 3,16 Mds€ en douze ans), la hausse des impôts (40% en deux mandats socialistes) et le train de vie de la collectivité (augmentation de 25% du nombre de fonctionnaires). En face, l'équipe d'Anne Hidalgo rétorque, rappelant que «Paris est l'une des collectivités les moins endettées de France et les Parisiens les moins imposés».

Paris/Lyon/Marseille : le benchmark qui fait mal !

2012, en € par habitant	Paris	Lyon	Marseille	Moyenne nationale
Endettement	1.444 €	710 €	2.103 €	604 €
Annuité*	124 €	112 €	319 €	88 €
Total des produits de fonctionnement	2.311 €	1.283 €	1.280 €	885 €
Impôts locaux	909 €	615 €	511 €	300 €
Total des charges de fonctionnement	2.135 €	1.143 €	1.172 €	681 €
Charges de personnel	832 €	618,00 €	640 €	237 €

*Somme des intérêts d'emprunt et du montant du remboursement du capital

Où sont passés les 7 milliards de dépenses ?



Source : Rapport financier Ville de Paris

économique du pays et possède toujours un fort pouvoir d'attractivité en Europe. Pourtant, différents indicateurs semblent montrer que l'on atteint une sorte de plafonnement économique de la capitale parisienne : prix de l'immobilier, saturation des transports... Autant de raisons qui peuvent conduire des entreprises à localiser leurs implantations en dehors de Paris, en première couronne. Ainsi, le groupe Bayard a quitté Paris pour Montrouge, BNP Paribas pour Pantin... Dans le même temps, la mairie de Paris, de concert avec la région Île-de-France, multiplie les initiatives pour attirer les entreprises et faciliter le démarrage de start-up. Mais le développement économique est une compétence qui relève de l'échelon régional et il est question maintenant de revoir ces attributions à l'occasion de la préparation de la loi sur la métropole.

En Europe, Paris est principalement en concurrence avec Londres, mais Berlin et Amsterdam sont des challengers en termes de développement

économique. Les atouts de Paris ? La qualité de la main-d'œuvre, la présence de grandes infrastructures au carrefour de l'Europe, le coût de la vie moins élevé qu'à Londres, la forte présence universitaire, la qualité de vie... Dans son rapport sur l'agence Paris Développement, l'IGVP (Inspection générale de la Ville de

ENTRE 2008 ET 2012, LA TAXE FONCIÈRE À PARIS A AUGMENTÉ DE 67,9%

Paris) constate que : «Le niveau de notoriété de Paris est un de ses atouts majeurs, mais il reste concentré sur une image de ville de culture, des arts, du luxe et du savoir vivre, au détriment d'une perception d'un centre d'affaires et d'attractivité de niveau mondial...».

Paris revendique son statut de première destination touristique mondiale : 28 millions de visiteurs par an. La mairie de Paris souligne d'ailleurs que des projets hôteliers sont en préparation pour renforcer ce potentiel fortement pourvoyeur en emplois. Cependant, la qualité de l'offre hôtelière et le manque de taxis font défaut à la capitale parisienne.

Parallèlement, la mairie travaille à faire de Paris une ville leader dans le numérique avec son pôle de compétitivité, ses incubateurs... Dans ce domaine, Paris est talonnée par des villes de pays émergents très bien placées sur ce créneau. «La concurrence des métropoles asiatiques comme Bombay, Hong Kong, Shanghai... est de plus en plus vive», souligne l'IGVP. Pour autant, cet accent mis sur l'économie de la connaissance est considéré comme un facteur important pour les chefs d'entreprise. Sont également cités l'amélioration des conditions d'accueil des entreprises et le maintien de la diversité du tissu économique parisien. À côté de ces préoccupations viennent deux éléments fondamentaux : d'abord, le logement et notamment présenter des loyers compétitifs et offrir des logements aux

Paris face à ses concurrentes

Classement	Classement Fortune 500 de l'implantation des 500 premières entreprises mondiales	Classement Ernst & Young des régions européennes destinataires de projets d'implantation étrangère	Classement IBM indicateur des investissements directs internationaux	Classement KPMG des métropoles les plus attractives
1	Tokyo	Greater London	Londres	New York
2	Pékin	Paris Île-de-France	Paris	Londres
3	Paris	Barcelone-Catalogne	Dubaï	Shanghai
4	Londres	Madrid	Singapour	Paris
5	New York	Dusseldorf	Shanghai	-

Paris doit arrêter de jouer les grands seigneurs !

1. Transformer l'Inspection générale de la Ville de Paris en un organisme indépendant d'audit et d'évaluation, rattaché au Conseil de Paris. Ce dernier pourrait ainsi questionner l'exécutif local sur toutes les décisions prises. Ainsi, Paris pourrait financer ses investissements sans un recours aussi massif à l'endettement.

2. Basculer l'ensemble du personnel sur le statut de la FPT, ce qui permettrait de générer des économies et de mettre fin à la dérive de la prime départementale.

3. Présenter un bilan consolidé de la ville avec tous les satellites pour davantage de transparence.

4. Fusionner la Ville de Paris, les sept départements de la petite couronne et

la région pour une vraie métropole, en s'inspirant de l'exemple britannique qui compte 60.000 agents pour Greater London, alors que l'on dénombre 140.000 agents publics franciliens. De quoi réaliser de véritables économies : 8 Mds€ de budget pour Greater London, 26 Mds€ pour les différents échelons français !

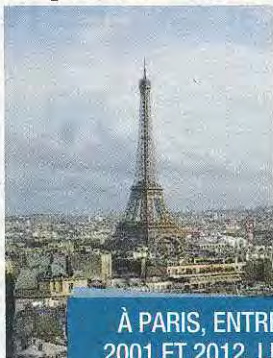
La métropole est-elle la solution ?

Il est prévu de mettre en place, début 2016, la métropole du Grand Paris qui regroupe la capitale et l'ensemble des communes des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis). Pour autant, il n'est pas question que les départements disparaissent ! La métropole devrait néanmoins disposer de compétences étendues... Les transports, symbole de la puissance régionale, restent de son ressort. L'architecture du projet conserve à la fois la place des communes, des départements et de la région. La métropole doit donc s'intégrer dans ce nouvel ensemble tout en allant récupérer les compétences détenues par les autres strates, dont il est peu probable qu'elles acceptent volontiers de se défaire. Déjà, la question du développement économique fait l'objet de négociation.

Ensuite, la métropole va nécessairement se télescoper avec les différents mécanismes de financement, notamment les financements locaux ventilés de façon complexe entre les différents échelons. Dès lors, comment ne pas penser que, pour éviter tout

affrontement avec une autre strate, on ne créera pas tout simplement une taxation additionnelle pour lui donner les moyens de ses compétences ? Ce nouvel échelon institutionnel va s'accompagner ensuite d'un nouveau personnel, avec tous les problèmes soulevés par la coexistence, entre Paris et le reste de la région, d'agents aux statuts différents. Et la politique des petits pas dans le cadre de cet enjeu important qu'est la métropole ne va rien résoudre. Il faut accepter de revoir la répartition des compétences afin de l'attribuer à l'échelon le plus efficace.

Jean-François Thomas avec l'iFRAP



À PARIS, ENTRE 2001 ET 2012, LES IMPÔTS DIRECTS ONT QUASIMENT DOUBLÉ, POUR ATTEINDRE 3,2 MDS€.

classes moyennes ; ensuite, les transports (transports en commun, circulation, stationnement et acheminement des marchandises). Si l'on ajoute à cela le poids de la fiscalité, il est peut-être temps pour les entreprises de quitter le territoire parisien. En effet, les études montrent assez logiquement que les taxes sur le patrimoine sont un motif de mobilité au sein d'une aire métropolitaine. Le prix de l'immobilier et les taxes foncières peuvent jouer sur une décision d'implantation pour la petite couronne plutôt que Paris. Cela est d'autant plus vrai pour les activités tertiaires, particulièrement celles de back-office. Dans une note de la CCIP sur la mobilité des entreprises, il est indiqué que le solde naturel (création - disparition) est positif, tandis que le solde migratoire (implantations - départs) est négatif. Entre 2000 et 2009, le nombre d'établissements que compte la capitale a progressé de 100.000 unités, tandis que les départs ne touchent que quelques centaines d'établisse-

ments chaque année. Mais une question demeure : les entreprises recherchent une implantation parisienne pour leur siège mais, lorsqu'il s'agit de se développer, font-elles le choix de sortir de Paris ? Dans le cadre d'implantations étrangères, si Google s'est installée à Paris IX^{ème}, Microsoft a choisi Issy-les-Moulineaux... Il ne s'agit pas ici de tenir une comptabilité jalouse du nombre de sièges sociaux mais de se demander quelle est la logique d'intervention des institutions dans le domaine du développement économique. En effet, s'agissant des entreprises américaines, le journal de la mairie souligne le rôle de l'agence Paris Développement dans le choix d'implantation. Pourtant, lorsque l'on regarde l'attribution des compétences, c'est à la région que revient le développement économique. Par ailleurs, on peut s'étonner de voir que c'est l'AFII (Agence française des investissements internationaux) qui détecte les projets internationaux et les oriente ensuite vers l'agence régionale de développement, puis que Paris Développement gère ceux qui reviennent à la capitale. Une intervention en cascade de trois acteurs publics qui laisse songeur...

L'iFRAP : une incroyable boîte à idées pour le pouvoir

La Fondation iFRAP a été reconnue d'utilité publique en 2009. Financée uniquement sur fonds privés, elle a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant le développement économique.

Fondation iFRAP - 5, rue Cadet
75009 PARIS - www.ifrap.org